

COMMUNIQUE

24 juin 2014

Une asbl est créée pour assurer la survie des équipes de jeunes du Royal White Star Bruxelles FC suite au départ de l'équipe première du club.

C'est à l'unanimité de ses membres (majorité et opposition) que le conseil communal de Woluwe-Saint-Lambert a adopté, ce 23 juin, la création de l'asbl « Ecole des jeunes sportifs de Woluwe-Saint-Lambert ».

Celle-ci a pour objet de « favoriser le développement de la pratique du football ou d'autres sports ». Son objectif est de pouvoir assurer le suivi des activités des équipes d'âge (U8 à U19) du Royal White Star Bruxelles FC.

On se rappellera que, dans le courant du mois de mai, les responsables du Royal White Star Bruxelles FC avaient fait part aux autorités communales de leur choix de jouer dorénavant les rencontres de championnat de l'équipe première du club à Molenbeek, au stade E. Machtens. Suite à cette décision unilatérale, prise sans aucune concertation préalable avec les autorités communales, celles-ci avaient pris acte de cette décision et constaté que la confiance entre le club et la commune était rompue.

Le collège des bourgmestre et échevins avait, dans la foulée, décidé de ne pas renouveler, pour la saison sportive 2014/2015, la convention d'accès aux installations du stade communal de Woluwe-Saint-Lambert, liant la commune au Royal White Star Bruxelles FC.

Cependant, soucieuses de ne pas empêcher les joueurs des équipes « jeunes » du club de pratiquer leur sport favori à Woluwe-Saint-Lambert, les autorités communales s'étaient engagées à créer une nouvelle asbl qui assurerait la gestion et l'encadrement de toutes les équipes de jeunes du Royal White Star Bruxelles FC, offrant à celles-ci la possibilité de poursuivre leurs entraînements et leurs matchs au stade communal de Woluwe-Saint-Lambert.

Cette proposition, s'inscrivant dans une volonté d'apaisement de la part des autorités communales, a été transmise aux dirigeants du Royal White Star Bruxelles FC. Une réponse était attendue pour le 13 juin mais aucune réaction n'avait encore été enregistrée (au 23 juin). Un retard regrettable, qui laisse des dizaines d'enfants, d'adolescents, ainsi que leurs parents, dans l'expectative, ne sachant pas si les jeunes joueurs auront l'occasion de continuer à pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions à Woluwe-Saint-Lambert au cours de la saison prochaine.

En finalisant le dossier de création de l'asbl « Ecole des jeunes sportifs de Woluwe-Saint-Lambert », approuvée à l'unanimité par le conseil communal, la commune a toutefois tenu ses engagements. Toutes les conditions nécessaires sont donc réunies pour pouvoir assurer la reprise des activités sportives de l'ensemble des équipes d'âge du Royal White Star Bruxelles FC.

Les autorités communales espèrent une décision rapide du club, favorable à cette offre de reprise, afin de permettre aux jeunes joueurs de poursuivre la pratique du football à Woluwe-Saint-Lambert, dans un climat serein.